

Image not found or type unknown



Je désire diviser mon terrain.

Par **rodolphes**, le **20/10/2009** à **18:15**

Bonjour, depuis 3 ans j'ai acheter et fait construire une maison. mon terrain a une surface de 1400m² environ. depuis peu avec ma compagne nous désirons vendre une partie du terrain ,le diviser quoi. existe t-il un delais a respecter avant de pouvoir acceder au droitnde division parcellaire merci.